



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

Ministère public MP  
Staatsanwaltschaft StA

Place Notre-Dame 4, Case postale, 1701 Fribourg

T +41 26 305 39 39

## Participations des Procureur-e-s aux séances de Tribunal Teilnahme der Staatsanwältinnen und der Staatsanwälte an Gerichtssitzungen

Semaine du 11.11.2024 au 15.11.2024

Woche vom 11.11.2024 bis 15.11.2024

11.11.2024	Lieu Ort	Nombre de prévenus, année de naissance et infractions Anzahl Beschuldigte, Jahrgang, Straftaten	Procédure simplifiée Abgekürztes Verfahren	N° de dossier Dossier-Nr.	Procureur/e Staatsanwalt/ Staatsanwältin
---					

12.11.2024	Lieu Ort	Nombre de prévenus, année de naissance et infractions Anzahl Beschuldigte, Jahrgang, Straftaten	Procédure simplifiée Abgekürztes Verfahren	N° de dossier Dossier-Nr.	Procureur/e Staatsanwalt/ Staatsanwältin
08h30	Tribunal pénal de la Sarine	1 prévenu (1970) : Viol, contrainte, menaces, vol, calomnie, injure et insoumission à une décision de l'autorité	Non	F 22 4722	Marc BUGNON

09h00	Tribunal pénal de la Gruyère	<p>3 prévenus</p> <p>(1980) : Contravention à la loi cantonale sur les établissements publics, contravention à la loi fédérale sur les stupéfiants, escroquerie d'importance mineure, éventuellement brigandage, délit contre la loi fédérale sur les stupéfiants, tentative de contrainte, tentative de lésions corporelles simples avec un objet dangereux, éventuellement voies de fait, lésions corporelles graves, éventuellement agression</p> <p>(1969) : Lésions corporelles simples et contravention à la loi fédérale sur les stupéfiants</p> <p>(1990) : Lésions corporelles graves, éventuellement agression, vols, violation de domicile, violation simple des règles de la circulation routière, entrave aux mesures de constatation de l'incapacité de conduire, vols d'usage, conduite d'un véhicule malgré le retrait du permis de conduire, contravention à la loi fédérale sur les stupéfiants, contraventions à la loi fédérale sur le transport de voyageurs, dommages à la propriété, voies de fait, menaces, délit contre la loi fédérale sur les armes</p>	Non	F 23 116 F 23 143 F 23 649	Patrick GENOUD
-------	------------------------------	--	-----	----------------------------------	----------------

09h00	Tribunal pénal de la Gruyère	2 prévenus  (1978) : Vol par métier, vol en bande, tentative de vol en bande, dommages à la propriété, violation de domicile, entrée illégale, séjour illégal  (1962) : Vol par métier, vol en bande, tentative de vol en bande, dommages à la propriété, violation de domicile, entrée illégale, séjour illégal	Non	F 23 1767 F 23 7979	Julien AUBRY
-------	------------------------------	--	-----	------------------------	--------------

13.11.2024	Lieu Ort	Nombre de prévenus, année de naissance et infractions Anzahl Beschuldigte, Jahrgang, Straftaten	Procédure simplifiée Abgekürztes Verfahren	N° de dossier Dossier-Nr.	Procureur/e Staatsanwalt/ Staatsanwältin
08h30 14h00	Tribunal pénal de la Sarine	Un prévenu (1999) : Lésions corporelles simples, subsidiairement voies de fait, tentative de lésions corporelles graves, subsidiairement lésions corporelles simples avec un objet dangereux, menaces, dénonciation calomnieuse, subsidiairement calomnie, conduite en état d'incapacité (autres raisons) et violation des règles de la circulation routière	Non	F 21 11860	Marc BUGNON
09h00	Tribunal pénal de la Gruyère	Cf. 12.11.2024	Non	F 23 116 F 23 143 F 23 649	Patrick GENOUD

14.11.2024	Lieu Ort	Nombre de prévenus, année de naissance et infractions Anzahl Beschuldigte, Jahrgang, Straftaten	Procédure simplifiée Abgekürztes Verfahren	N° de dossier Dossier-Nr.	Procureur/e Staatsanwalt/ Staatsanwältin
---					

15.11.2024	Lieu Ort	Nombre de prévenus, année de naissance et infractions Anzahl Beschuldigte, Jahrgang, Straftaten	Procédure simplifiée Abgekürztes Verfahren	N° de dossier Dossier-Nr.	Procureur/e Staatsanwalt/ Staatsanwältin
09h00	Tribunal cantonal <b>Salle de Granges- Paccot</b>	Une prévenue (28.09.1977) : escroquerie par métier, usure par métier, blanchiment d'argent	Non	F 16 5254	Fabien GASSER

RBR / 06.11.2024